

AVENANT N° 7 À LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIP RESSOURCES & TERRITOIRES

Modification de l'Article 1 du Titre I

Rédigé comme suit :

Article 1 – Constitution

Un groupement d'intérêt public est constitué entre les membres suivants, signataires de la présente convention :

- L'Etat, représenté par le·la préfet·e de la région Occitanie, préfet·e de la Haute-Garonne,
- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, représenté par le·la délégué·e régional·e ou le·la délégué·e régional·e adjoint·e,
- L'Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, représentée par son·sa Président·e,
- L'Institut d'études politiques de Toulouse, représenté par son·sa directeur·rice,
- La Communauté d'agglomération du SICOVAL, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération Rodez Agglomération, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté de communes Decazeville Communauté, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Gaillac, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Figeac, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Fonsorbes, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Plaisance du Touch, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- Toulouse Métropole, représenté par un·e élu·e délégué·e,
- La Ville de Saint-Orens-de-Gameville, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération du Grand Cahors, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Moissac, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté de communes Carmausin-Ségala, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Cornebarrieu, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération Grand Montauban, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Foix, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- Le GIP Politique de la Ville Tarbes Lourdes Pyrénées,
- La ville de Tarbes représentée, par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Lavelanet, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Villefranche-de-Rouergue, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération du Grand Albigeois, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- Le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité,
- La ville d'Aussillon, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville d'Auterive, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La ville de Labruguière, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération Foix-Varilhes, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté de communes Couserans-Pyrénées, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté de communes du Pays d'Olmes, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, représentée par un·e élu·e délégué·e,
- L'association Lieu Ressource Formation (LRF),
- L'Association de la Fondation Étudiante Pour la Ville (AFEV),
- L'association La Trame,

- L'association Toulouse Ouverture 7 (TO7),
- L'association Alliances & cultures,
- L'association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 31),
- L'Association Enfance Jeunesse du Carmausin (EJC),
- L'association Osengo by Aformac,
- L'association Entraide Partage et Travail,
- L'association Hérisson Bellor,
- L'association YMCA de Colomiers,
- L'association ERASME,
- L'association Portes Ouvertes de Tarbes,
- L'association Tactikollectif,
- L'association Agir Pour la Mobilisation des Savoirs (AMS Grand Sud),
- L'association PROGRESSS, Régie Territoires du Grand Rodez,
- L'association Parole Expression,
- L'association AGAPEI,
- L'association Diapason,
- L'association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 09),
- L'association Union Française des Centres de Vacances et de loisirs (UFCV M.P.),
- L'association Loisirs Éducation Citoyenneté Toulouse (LE&C Grand Sud),
- L'association Secours Catholique Ariège-Garonne,
- L'association CREPT Formation,
- L'association Scouts Musulmans de France,
- L'association Apprentis d'Auteuil – Direction territoriale,
- L'association École des Droits Humains et de la Terre,
- L'association Maison des Jeunes et de la Culture de Saix,
- L'association Socio-Éducative Empalot Ranguel (ASEER),
- L'École Régionale de la Deuxième Chance,
- L'association Médecins du Monde Midi-Pyrénées,
- L'association Langage et Partage,
- L'association Cosmopolitaine,
- L'association Garros Services, Régie de quartier,
- L'association Aralia,
- L'association Familles Rurales Aveyron Services,
- L'association Fondation C.E.S.D.V - I.J.A - Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Visuels - Institut des Jeunes Aveugles,
- L'association Myriade,
- L'association CRAISAF,
- L'association ALEFPA ESAT CATIC,
- L'association Réseau Social et Solidaire de Blagnac (RSSB),
- L'association MJC-CS Mazamet.

Modification de l'Article 11 du Titre II

Rédigé comme suit :

Article 11 – Contribution des partenaires au financement

Les contributions de base des membres aux activités et aux charges du groupement sont déterminées dans les conditions suivantes :

Membres	Montant annuel	Modalités
Etat	126 000 €	Subvention
IEP	10 000 €	Valorisation
UT2J	10 000 €	Valorisation
Collectivités	64 931,12 €	Adhésion
Associations	10 300 €	Adhésion



Ces contributions ne sont effectives que sous réserve du vote des lois de finances et notification de crédits des autorités compétentes.

Ces contributions sont fournies sous forme :

- de participation financière au budget de fonctionnement et au budget d'investissement
- de mise à disposition de locaux
- de mise à disposition de matériel

ou sous toute autre forme de contribution au fonctionnement du groupement, notamment par la mise à disposition de personnels. La valeur de cette contribution est appréciée d'un commun accord.

Détail du collège des collectivités :

Collectivités	Adhésions
CA Sicoval	5 073,36 €
CA Rodez Agglomération	3 547,62 €
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	2 477,58 €
CC Decazeville Communauté	1 125,12 €
Ville de Gaillac	960,48 €
Ville de Figeac	621,84 €
CA Castres-Mazamet	4 875,84 €
Ville de Fonsorbes	773,40 €
Ville de Plaisance du Touch	1 219,20 €
Toulouse Métropole	12 000 €
Ville de Saint-Orens-de-Gameville	841,32 €
CA Grand Cahors	2 623,08 €
Ville de Moissac	843,30 €
CC Carmausin-Ségala	1 837,14 €
Ville de Cornebarrieu	495,24 €
CA Grand Montauban	4 874,76 €
Ville de Foix	587,64 €
GIP PDV Tarbes Lourdes Pyrénées	100 €
Ville de Tarbes	2 696,46 €
Ville de Lavelanet	369,36 €
Ville de Villefranche-de-Rouergue	732,42 €
CA Grand Albigeois	5 134,20 €
CIAS Carcassonne Agglo Solidarité	400 €
Ville d'Aussillon	349,26 €
Ville d'Auterive	615,54 €
Ville de Labruguière	399,18 €
CA Foix-Varilhes	1 985,82 €
CC Couserans-Pyrénées	1 851,30 €
CC Pays d'Olmes	902,76 €

CA Gaillac-Graulhet	4 617,90 €
TOTAL	64 931,12 €

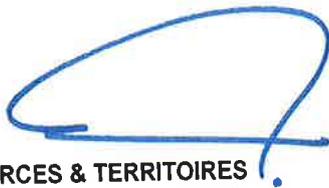
Détail du collège des associations :

Associations	Adhésions
LRF – <i>Lieu Ressource Formation</i>	400 €
AFEV – <i>Association de la Fondation Étudiante pour la Ville</i>	400 €
La Trame	100 €
TO 7 – <i>Toulouse Ouverture 7</i>	100 €
Alliances & Cultures	400 €
CIDFF 31 – <i>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles</i>	400 €
EJC – <i>Enfance Jeunesse du Carmausin</i>	400 €
Osengo by Aformac	100 €
Entraide Partage et Travail	100 €
Hérisson Bellor	100 €
YMCA de Colomiers	400 €
ERASME	400 €
Portes Ouvertes de Tarbes	400 €
Tactikollectif	100 €
AMS Grand Sud – <i>Agir pour la Mobilisation des Savoirs</i>	400 €
PROGRESS – <i>Régie de territoire du Grand Rodez</i>	200 €
Parole Expression	200 €
AGAPEI	400 €
Diapason	100 €
UDAF 09 – <i>Union Départementale des Associations Familiales</i>	100 €
UFCV M.P. – <i>Union Française des Centres de Vacances et de loisirs</i>	400 €
LE&C Grand Sud – <i>Loisirs Éducation et Citoyenneté</i>	400 €
Secours Catholique Ariège-Garonne	400 €
CREPT Formation	400 €
Scouts Musulmans de France	100 €
Apprentis d'Auteuil – <i>Direction territoriale</i>	400 €
École des Droits Humains et de la Terre	100 €
MJC de Saïx	100 €
ASEER – <i>Association socio-éducative Empalot Rangueil</i>	100 €
ER2C – <i>École Régionale de la Deuxième Chance</i>	400 €
Médecins du Monde Midi-Pyrénées	200 €
Langage et Partage	100 €
Cosmopolitaine	100 €



Garros Services, régie de quartier	400 €
Aralia	200 €
Familles Rurales Aveyron Services	100 €
Fondation C.E.S.D.V - I.J.A - Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Visuels - Institut des Jeunes Aveugles	400 €
Myriade	100 €
CRAISAF	100 €
ALEFPA ESAT CATIC	400 €
Réseau Social et Solidaire de Blagnac	100 €
MJC-CS Mazamet	100 €
TOTAL	10 300 €

Fait à Toulouse le 13 mars 2024
Signature et cachet



RESSOURCES & TERRITOIRES
Centre de ressources Occitanie
Avec les acteurs de la Cohésion Sociale
 Site CVRH - 6, impasse Paul Mesplé
 BP 30604 - 31106 Toulouse Cedex 1
 Tél. 05 62 11 38 34
www.ressources-territoires.com
 Siret 183 109 032 00049

